



**L'esprit**  
Morlon

# Commune de Morlon

numéro 71 – Décembre 2025



---

Ouverture du bureau communal :

Lundi 14h-19h

Mardi 8h-12h

Vendredi 8h-12h

# Le mot du Conseil Communal

## **Fin de législature**

La fin de législature est toujours un peu spéciale car elle met fin pour les élus à une période qui a souvent été riche d'enseignements en tous genres.

Cette dernière période restera particulière mais aura vu les morlonaises et les morlonais bénéficier durant plusieurs années d'une baisse significative du coefficient de l'impôt communal sur les personnes physiques grâce à l'excellente gestion des deniers communaux. Ceci tout en continuant à procéder à d'importants investissements sur nos infrastructures.

La population gruérienne n'a pas voulu d'une commune unique et les petites communes telles que Morlon vont devoir poursuivre, voir intensifier leurs collaborations avec les autres afin d'assumer pleinement toutes les tâches publiques qui lui sont dévolues.

Aujourd'hui, la difficulté va consister à trouver des miliciens voulant s'engager pour la communauté. Je ne peux qu'espérer que l'augmentation de l'exigence des citoyens ne refroidisse pas l'ardeur des futures candidates et candidats car je peux vous assurer que la fonction de Conseiller communal reste notamment variée et permet d'augmenter ses connaissances dans bien des domaines.

Quant à mes collègues que je côtoie chaque semaine, cela fait une législature supplémentaire que j'ai la chance de bénéficier de vos compétences et de l'excellent travail que vous réalisez. C'est pour moi un plaisir de vous retrouver le lundi et je profite de l'occasion pour vous remercier infiniment pour votre engagement en faveur de la collectivité.



**Pascal Lauber**  
Syndic

# Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

**Le mercredi 10 décembre 2025 à 20h00  
à l'Auberge communale d'Echarlens**

## Tractanda

1. **Procès-verbal du 15 mai 2025**  
(ne sera pas lu, il est à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune).
2. **Budget 2026**
  - 2.1 Investissement relatif à la mise en séparatif des secteurs La Croix / Derrière la Comba
    - 2.1.1 Rapport de la commission financière
    - 2.1.2 Vote de l'investissement
  - 2.2 Investissement relatif au remplacement de conduites des secteurs La Croix / Derrière la Comba
    - 2.2.1 Rapport de la commission financière
    - 2.2.2 Vote de l'investissement
  - 2.3 Investissement relatif au remplacement de lampadaires
    - 2.3.1 Rapport de la commission financière
    - 2.3.2 Vote de l'investissement
  - 2.4 Investissement relatif à l'extension de la zone 30 km/h
    - 2.4.1 Rapport de la commission financière
    - 2.4.2 Vote de l'investissement
  - 2.5 Investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment de l'édilité
    - 2.5.1 Rapport de la commission financière
    - 2.5.2 Vote de l'investissement
  - 2.6 Présentation générale du budget du compte de résultats et du compte des investissements
    - 2.6.1 Rapport de la commission financière
    - 2.6.2 Vote du budget du compte de résultats
3. **Présentation de la planification financière 2026-2030**

4. **Nomination d'un nouvel organe de révision pour la période 2025-2027**
5. **Approbation du Règlement scolaire**
6. **Approbation de la modification des statuts de l'association Secours Sud Fribourgeois**
7. **Demande de dérogation à l'article 54 de la Loi sur les communes. Modification du nombre des membres du Conseil communal pour la période 2026-2031**
8. **Divers**

## Sommaire

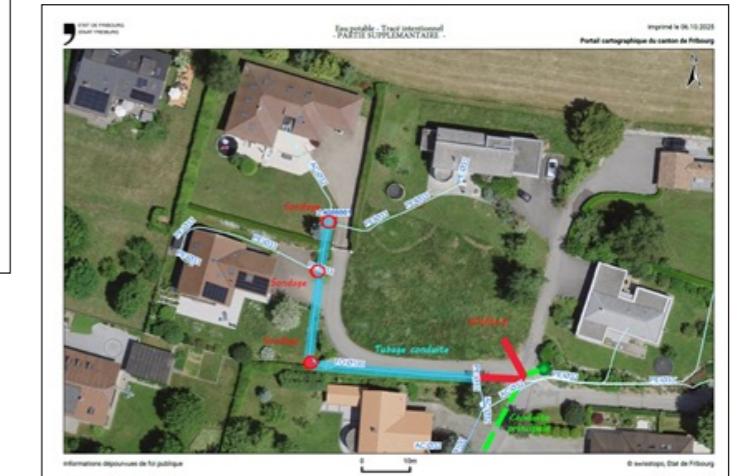
<b>Investissement relatif à la mise en séparatif et au remplacement de conduites des secteurs La Croix / Derrière la Comba</b>	p. 7
<b>Investissement relatif au remplacement de lampadaires</b>	p. 8
<b>Investissement relatif à l'extension de la zone 30 km/h</b>	p. 9
<b>Investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment de l'édilité</b>	p. 10
<b>Budget 2026</b>	p. 12-15
<b>Planification financière 2026-2030</b>	p. 16-17
<b>Approbation du Règlement scolaire</b>	p. 18
<b>Approbation de la modification des statuts de l'association Secours Sud Fribourgeois</b>	p. 19
<b>Vie de la commune</b>	p. 20-35

# Réseau d'eau



Comme déjà mentionné à diverses reprises lors des précédentes assemblées, nous devons terminer la mise en séparatif de notre village. La route de La Croix ainsi que le secteur de Jéricho doivent être mis en séparatif suite aux travaux effectués sur leur réseau par la Ville de Bulle dans le quartier de Jéricho.

Nous demandons deux crédits d'investissement, le premier concernant la mise en séparatif, le deuxième concernant la rénovation et le maintien de notre réseau d'adduction d'eau. Nous prévoyons débuter les travaux après l'été 2026, une fois que Bulle aura terminé les travaux concernant leur secteur.



**Le Conseil communal propose d'accepter ces investissements.**

# Éclairage public

Actuellement près de la moitié du parc de l'éclairage public de notre commune utilise encore la technologie d'ampoule au sodium.

Ce projet vise à remplacer les 29 derniers lampadaires par des points lumineux équipés de la technologie à LED. Cette modernisation s'inscrit dans une volonté claire de réduire la consommation d'énergie, diminuer les coûts d'entretien et plus respectueuse de l'environnement.

**Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.**



# Extension de la zone 30

## Rappel

Suite aux développements urbains ayant eu lieu ces dernières années dans la commune, ainsi qu'en réponse à certaines préoccupations émises par les habitants, une adaptation des limites de la zone 30 a été demandée à notre mandataire urbaniste.

**Côté route de Broc** - Une extension d'environ 120 mètres permettrait d'inclure l'ensemble des habitations situées sur cette partie de l'axe et est plus cohérent avec le dessin du reste de la zone 30 morlonaise, à savoir présente là où le bâti est le plus dense.

## Motifs de l'extension de la zone 30

**Côté route de Bulle** - Le quartier des Vanils est composé d'environ 35 logements (maisons individuelles, mitoyennes) et voit la fin de son évolution. La sortie du quartier se fait actuellement sur une route limitée à 50 km/h et la priorité à son débouché n'est pas clairement réglé. D'autre part, le cheminement piéton côté lac se fait sur un trottoir franchissable et la traversée de la chaussée doit se faire sans passage piéton.

## Situation actuelle

Le rapport d'analyse de notre mandataire a été transmis au Service des ponts et chaussées de l'Etat de Fribourg. Nous restons dans l'attente de leur acceptation du projet avant la mise en œuvre.

**Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.**



# Étude pour l'aménagement et la rénovation du bâtiment de l'édilité

Situé au centre du village, le bâtiment de la déchetterie arrivera en fin d'exploitation le 31 décembre 2025, date à laquelle la déchetterie communale cessera définitivement ses activités.

Jusqu'à présent, ce bâtiment servait également, dans une moindre mesure, aux besoins de l'édilité. La commune ne disposant pas d'un véritable local dédié à ce service, il est prévu que ce bâtiment soit entièrement réaffecté aux activités de l'édilité.

Afin de répondre aux besoins du service communal, le Conseil communal souhaite entreprendre une rénovation complète du bâtiment. Ce projet vise à moderniser et réaménager les espaces pour offrir des conditions de travail adaptées, fonctionnelles et durables aux employés communaux.

L'investissement relatif à ce projet permettra de faire les études nécessaires, les appels d'offre ainsi que la mise à l'enquête.

**Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.**



# Budget 2026

## Compte de résultats

Structure fonctionnelle	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>376'700.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>330'500.00</b>	<b>12'500.00</b>	<b>279'865.28</b>	<b>26'341.58</b>
01 Législatif et exécutif	64'000.00		57'800.00		54'677.05	
02 Services généraux	312'700.00	10'000.00	272'700.00	12'500.00	225'188.23	26'341.58
<b>1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE</b>	<b>109'700.00</b>	<b>31'000.00</b>	<b>113'100.00</b>	<b>32'500.00</b>	<b>105'325.10</b>	<b>33'958.35</b>
11 Sécurité publique					60.00	
14 Questions juridiques	42'600.00		36'300.00		31'672.80	
15 Service du feu	40'500.00	30'000.00	42'600.00	31'500.00	41'697.45	31'948.35
16 Défense	26'600.00	1'000.00	34'200.00	1'000.00	31'894.85	2'010.00
<b>2 FORMATION</b>	<b>1'104'100.00</b>	<b>57'900.00</b>	<b>1'004'600.00</b>	<b>82'500.00</b>	<b>933'472.70</b>	<b>67'569.70</b>
21 Scolarité obligatoire	954'600.00	57'900.00	872'600.00	82'500.00	806'754.95	67'569.70
22 Ecoles spécialisées	127'400.00		111'300.00		106'098.25	
23 Formation professionnelle initiale	22'100.00		20'700.00		20'619.50	
<b>3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	<b>57'900.00</b>	<b>2'500.00</b>	<b>49'300.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>48'818.30</b>	<b>4'175.00</b>
32 Culture, autres	20'300.00	2'500.00	21'600.00	1'000.00	21'960.15	4'175.00
34 Sport et loisirs	37'600.00		27'700.00		26'858.15	
<b>4 SANTÉ</b>	<b>417'000.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>389'700.00</b>	<b>1'000.00</b>	<b>339'362.65</b>	<b>4'833.95</b>
41 Hôpitaux, établissements médico-sociaux	207'300.00		203'900.00		181'368.80	
42 Soins ambulatoires	208'200.00		183'800.00		156'556.45	3'567.25
43 Prévention	1'500.00	1'000.00	2'000.00	1'000.00	1'437.40	1'266.70
<b>5 PRÉVOYANCE SOCIALE</b>	<b>465'900.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>361'200.00</b>	<b>900.00</b>	<b>331'788.75</b>	<b>1'779.10</b>
52 Invalidité	256'400.00		209'100.00		201'192.15	
53 Vieillesse et survivants	50'900.00	2'000.00	10'500.00	900.00	12'203.70	1'779.10
54 Famille et jeunesse	15'700.00		15'600.00		14'019.00	
55 Chômage	15'700.00		13'900.00		13'190.50	
57 Aide sociale et domaine de l'asile	127'200.00		112'100.00		91'183.40	
<b>6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<b>390'400.00</b>	<b>18'100.00</b>	<b>414'200.00</b>	<b>21'700.00</b>	<b>337'200.35</b>	<b>14'006.85</b>
61 Circulation routière	314'600.00	15'900.00	350'400.00	19'500.00	281'496.35	11'806.85
62 Transports publics	75'800.00	2'200.00	63'800.00	2'200.00	55'704.00	2'200.00
<b>7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>392'500.00</b>	<b>310'100.00</b>	<b>388'400.00</b>	<b>288'100.00</b>	<b>411'724.57</b>	<b>290'890.67</b>
71 Approvisionnement en eau	127'100.00	127'100.00	107'600.00	107'600.00	98'976.57	98'976.57
72 Traitement des eaux usées	121'500.00	121'500.00	116'200.00	116'200.00	117'732.15	117'732.15
73 Gestion des déchets	78'700.00	60'000.00	97'800.00	62'800.00	109'708.60	71'425.95
74 Aménagements	7'200.00		15'200.00		16'591.00	1506.00
75 Protection des espèces et du paysage	1'100.00		6'100.00		892.35	
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	28'000.00		21'500.00		22'516.00	
77 Protection de l'environnement, autres	8'100.00	1'500.00	7'600.00	1'500.00	19'430.65	1'250.00
79 Aménagement du territoire	20'800.00		16'400.00		25'877.25	

<b>8 ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>36'700.00</b>	<b>13'000.00</b>	<b>35'300.00</b>	<b>13'000.00</b>	<b>46'430.90</b>	<b>14'979.31</b>
81 Agriculture	1'000.00		1'000.00		600.00	
82 Sylviculture	12'700.00		11'700.00		21'657.85	1'701.26
84 Tourisme	23'000.00		22'600.00		24'173.05	
87 Combustibles et énergie		13'000.00		13'000.00		13'278.05
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>	<b>94'700.00</b>	<b>2'929'200.00</b>	<b>78'500.00</b>	<b>2'658'000.00</b>	<b>51'782.45</b>	<b>3'020'678.22</b>
91 Impôts	8'000.00	2'801'400.00	8'000.00	2'542'300.00	1'000.00	2'873'386.85
93 Péréquation financière intercommunale	26'700.00	21'800.00	20'400.00	20'100.00	16'553.00	18'233.00
95 Parts aux recettes, autres	1'400.00	56'500.00	1'200.00	49'300.00	1'301.60	52'064.00
96 Administration de la fortune et de la dette	58'600.00	49'100.00	48'900.00	46'100.00	32'927.85	76'791.92
97 Redistributions		400.00		200.00		202.45
	<b>3'445'600.00</b>	<b>3'374'800.00</b>	<b>3'164'800.00</b>	<b>3'111'200.00</b>	<b>2'885'771.05</b>	<b>3'479'212.73</b>
<b>Résultat global</b>			<b>70'800.00</b>		<b>53'600.00</b>	<b>593'441.68</b>
	<b>3'445'600.00</b>	<b>3'445'600.00</b>	<b>3'164'800.00</b>	<b>3'164'800.00</b>	<b>3'479'212.73</b>	<b>3'479'212.73</b>

## Récapitulatif compte de résultats

Structure fonctionnelle	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	376'700.00	10'000.00	330'500.00	12'500.00	279'865.28	26'341.58
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	109'700.00	31'000.00	113'100.00	32'500.00	105'325.10	33'958.35
2 FORMATION	1'104'100.00	57'900.00	1'004'600.00	82'500.00	933'472.70	67'569.70
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	57'900.00	2'500.00	49'300.00	1'000.00	48'818.30	4'175.00
4 SANTÉ	417'000.00	1'000.00	389'700.00	1'000.00	339'362.65	4'833.95
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	465'900.00	2'000.00	361'200.00	900.00	331'788.75	1'779.10
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	390'400.00	18'100.00	414'200.00	21'700.00	337'200.35	14'006.85
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	392'500.00	310'100.00	388'400.00	288'100.00	411'724.57	290'890.67
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	36'700.00	13'000.00	35'300.00	13'000.00	46'430.90	14'979.31
9 FINANCES ET IMPÔTS	94'700.00	2'929'200.00	78'500.00	2'658'000.00	51'782.45	3'020'678.22
	3'445'600.00	3'374'800.00	3'164'800.00	3'111'200.00	2'885'771.05	3'479'212.73
Résultat global		70'800.00		53'600.00	593'441.68	
	3'445'600.00	3'445'600.00	3'164'800.00	3'164'800.00	3'479'212.73	3'479'212.73

## Compte des investissements

Structure fonctionnelle	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE			168'800.00		6'680.60	
0220 Services généraux, autres			88'800.00			
5200.00 Mise en oeuvre logiciel de gestion communale Citizen			88'800.00			
0290 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs			80'000.00		6'680.60	
5040.00 Rénovation du bureau communal			80'000.00		6'680.60	
2 FORMATION			70'000.00			
2170 Bâtiments scolaires			70'000.00			
5040.00 Étude d'optimisation du bâtiment scolaire			70'000.00			
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	175'000.00		162'200.00			
6150 Routes communales	175'000.00		162'200.00			
5010.00 Correction du chemin de la Cagea			107'000.00			
5010.01 Pont sur la Sarine			55'200.00			
5010.02 Remplacement de lampadaires	65'000.00					
5010.03 Extension zone 30 km/h	55'000.00					
5040.00 Étude pour aménagement et rénovation du bâtiment de l'édition	55'000.00					
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'319'800.00		1'222'200.00		1'546'564.79	9'000.00
7101 Approvisionnement en eau (communal)	375'000.00				203'741.26	
5031 Construction et rénovation du réseau d'eau					-7'695.69	
5031.01 Remplacement de conduites					211'436.95	
5031.02 Remplacement de conduites - Secteurs La Croix / Derrière La Comba	375'000.00					
7201 Traitement des eaux usées (communal)	944'800.00		744'200.00		1'335'760.53	9'000.00
5032.00 Construction de canalisations					840'467.99	
5032.01 Mise en séparatif					448'193.62	
5032.02 Remplacement de la conduite de refoulement					700'000.00	
5032.03 Mise en séparatif - Secteurs La Croix / Derrière La Comba	900'000.00					
5620.00 Contribution d'investissement à la STEP régionale	44'800.00		44'200.00		47'098.92	
6370.00 Taxes de raccordement épuration de ménages privés / TVA 8.1%						9'000.00
7301 Gestion des déchets (communale)			325'000.00			
5033.01 Construction de moloks			150'000.00			
5520.00 Contribution de rachat - accès déchetteries Bulle			175'000.00			
7690 Autre lutte contre la pollution de l'environnement			153'000.00		7'063.00	
5000.01 Assainissement du site pollué des Chéseaux			153'000.00		7'063.00	
9 FINANCES ET IMPÔTS					9'000.00	1'553'245.39
9990 Clôture					9'000.00	1'553'245.39
5900.00 Report de recettes au bilan					9'000.00	
6900.00 Report de dépenses au bilan						1'553'245.39
	1'494'800.00		1'623'200.00		1'562'245.39	1'562'245.39
Investissement net			1'494'800.00		1'623'200.00	
	1'494'800.00	1'494'800.00	1'623'200.00	1'623'200.00	1'562'245.39	1'562'245.39

# Planification financière 2026 - 2030

Compte de résultats	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029	Planification 2030
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	253'523.70	318'000.00	366'700.00	350'800.00	352'600.00	353'900.00	334'700.00
01 Législatif et exécutif	54'677.05	57'800.00	64'000.00	58'500.00	58'500.00	58'500.00	58'500.00
02 Services généraux	198'846.65	260'200.00	302'700.00	292'300.00	294'100.00	295'400.00	276'200.00
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	71'366.75	80'600.00	78'700.00	80'900.00	81'900.00	83'100.00	84'100.00
11 Sécurité publique	60.00						
14 Questions juridiques	31'672.80	36'300.00	42'600.00	43'400.00	44'300.00	45'200.00	46'100.00
15 Service du feu	9'749.10	11'100.00	10'500.00	10'600.00	10'700.00	10'800.00	10'900.00
16 Défense	29'884.85	33'200.00	25'600.00	26'900.00	26'900.00	27'100.00	27'100.00
2 FORMATION	865'903.00	922'100.00	1'046'200.00	1'100'000.00	1'511'000.00	1'205'600.00	1'261'000.00
21 Scolarité obligatoire	739'185.25	790'100.00	896'700.00	944'500.00	987'700.00	1'034'000.00	1'080'900.00
22 Ecoles spécialisées	106'098.25	111'300.00	127'400.00	133'800.00	140'500.00	147'500.00	154'800.00
23 Formation professionnelle initiale	20'619.50	20'700.00	22'100.00	21'700.00	22'900.00	24'100.00	25'300.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	44'643.30	48'300.00	55'400.00	54'100.00	57'300.00	65'500.00	68'700.00
32 Culture, autres	17'785.15	20'600.00	17'800.00	17'200.00	18'400.00	17'600.00	18'800.00
34 Sport et loisirs	26'858.15	27'700.00	37'600.00	36'900.00	38'900.00	47'900.00	49'900.00
4 SANTÉ	334'528.70	388'700.00	416'000.00	453'100.00	493'900.00	539'800.00	591'300.00
41 Hôpitaux, établissements médico-sociaux	181'368.80	203'900.00	207'300.00	218'500.00	229'600.00	241'300.00	253'500.00
42 Soins ambulatoires	152'989.20	183'800.00	208'200.00	234'100.00	263'800.00	298'000.00	337'300.00
43 Prévention	170.70	1'000.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	330'009.65	360'300.00	463'900.00	491'800.00	521'600.00	555'500.00	590'400.00
52 Invalidité	201'192.15	209'100.00	256'400.00	268'400.00	281'000.00	294'300.00	308'000.00
53 Vieillesse et survivants	10'424.60	9'600.00	48'900.00	50'100.00	51'600.00	55'000.00	57'600.00
54 Famille et jeunesse	14'019.00	15'600.00	15'700.00	17'100.00	18'300.00	19'500.00	20'700.00
55 Chômage	13'190.50	13'900.00	15'700.00	16'500.00	17'300.00	18'200.00	19'100.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile	91'183.40	112'100.00	127'200.00	139'700.00	153'400.00	168'500.00	185'000.00
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	323'193.50	392'500.00	372'300.00	350'500.00	358'800.00	368'000.00	378'000.00
61 Circulation routière	269'689.50	330'900.00	298'700.00	270'200.00	271'300.00	272'600.00	273'900.00
62 Transports publics	53'504.00	61'600.00	73'600.00	80'300.00	87'500.00	95'400.00	104'100.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	120'833.90	100'300.00	82'400.00	89'700.00	89'800.00	90'000.00	90'100.00
71 Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72 Traitement des eaux usées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73 Gestion des déchets	38'282.65	35'000.00	18'700.00	24'800.00	24'800.00	24'800.00	24'800.00
74 Aménagements	15'085.00	15'200.00	7'200.00	7'200.00	7'200.00	7'200.00	7'200.00
75 Protection des espèces et du paysage	892.35	6'100.00	1'100.00	1'100.00	1'100.00	1'100.00	1'100.00
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	22'516.00	21'500.00	28'000.00	28'000.00	28'000.00	28'000.00	28'000.00
77 Protection de l'environnement, autres	18'180.65	6'100.00	6'600.00	6'600.00	6'600.00	6'600.00	6'600.00
79 Aménagement du territoire	25'877.25	16'400.00	20'800.00	22'000.00	22'100.00	22'300.00	22'400.00
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	31'451.59	22'300.00	23'700.00	13'900.00	14'100.00	14'300.00	14'500.00
81 Agriculture	600.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
82 Sylviculture	19'956.59	11'700.00	12'700.00	5'700.00	5'700.00	5'700.00	5'700.00
84 Tourisme	24'173.05	22'600.00	23'000.00	20'200.00	20'400.00	20'600.00	20'800.00
87 Combustibles et énergie	-13'278.05	-13'000.00	-13'000.00	-13'000.00	-13'000.00	-13'000.00	-13'000.00
9 FINANCES ET IMPÔTS	-2'968'895.77	-2'579'500.00	-2'834'500.00	-2'899'800.00	-2'949'400.00	-3'000'100.00	-3'051'500.00
91 Impôts	-2'872'386.85	-2'534'300.00	-2'793'400.00	-2'842'300.00	-2'890'800.00	-2'940'300.00	-2'990'500.00
93 Péréquation financière intercommunale	-1'680.00	300.00	4'900.00	4'900.00	4'900.00	4'900.00	4'900.00
95 Parts aux recettes, autres	-50'762.40	-48'100.00	-55'100.00	-56'200.00	-57'300.00	-58'500.00	-59'700.00
96 Administration de la fortune et de la dette	-43'864.07	2'800.00	9'500.00	-6'000.00	-6'000.00	-6'000.00	-6'000.00
97 Redistributions	-202.45	-200.00	-400.00	-200.00	-200.00	-200.00	-200.00
Résultat global	-593'441.68	53'600.00	70'800.00	85'000.00	171'700.00	275'600.00	361'300.00

# Planification financière investissements 2026 - 2030

Compte des investissements	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029	Planification 2030
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6'680.60	168'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02 Services généraux	6'680.60	168'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21 Scolarité obligatoire	0.00	70'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0.00	162'200.00	175'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
61 Circulation routière	0.00	162'200.00	175'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1'537'564.79	1'222'200.00	1'319'800.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00
71 Approvisionnement en eau	203'741.26	0.00	375'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72 Traitement des eaux usées	1'326'760.53	744'200.00	944'800.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00	45'000.00
73 Gestion des déchets	0.00	325'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	7'063.00	153'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 ÉCON							

# Modification du Règlement scolaire

La ville de Bulle a revu le règlement scolaire pour l'adapter à la dernière ordonnance en vigueur.

La modification principale du règlement consiste à adapter son article 11 sur la composition et la désignation des membres pour le conseil des parents.

Notre Commune partageant le cercle scolaire avec Bulle, nous devons adapter également notre Règlement afin que ce dernier soit similaire à celui validé par la Commune de Bulle.

**Le nouveau Règlement scolaire est consultable au bureau communal ou sur le site internet de la Commune.**



# Modification des statuts de l'association Secours Sud Fribourgeois

Réunis en séance le 8 octobre 2025, les délégué-e-s des communes membres des Secours Sud Fribourgeois ont accepté à la majorité la proposition de modification des statuts de l'association qui leur a été proposée.

Cette démarche initiée par le Comité de direction est dictée par les besoins croissants et évolutifs de l'association depuis sa création en 2013, lesquels ne permettent plus de répondre de manière efficiente à ses objectifs opérationnels, notamment.

Les modifications porteront sur les éléments essentiels suivants :

- Siège de l'association (art. 4)
- Modalité de convocation de l'assemblée des délégué-e-s (art. 10 al.2)
- Composition du comité de direction (art. 13)
- Attributions du comité de direction et délégations (art. 15)
- Attributions de l'administrateur-trice (art. 18)
- Organisation du service des ambulances (art. 21)
- Obligation de servir (art. 23)
- Taxe d'exemption - Dispense (art. 24 al. 2)
- Taxe d'exemption - Perception de la taxe (art. 24 al. 3)
- Répartition des charges - Modalités de paiement (art. 32 al.2)

Il s'agit là d'une révision partielle des statuts qui concerne néanmoins des éléments dits essen-

tiels tels que la composition du Comité de direction ou les tâches confiées aux organes qui composent l'association.

Par conséquent, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il est nécessaire que l'ensemble des assemblées communales et des conseils généraux, à leur tour, valident cette proposition de modification des statuts.

**Les nouveaux statuts sont consultables au bureau communal ou sur le site internet de la Commune.**

# Gestion des déchets à Morlon

## Une page se tourne pour un meilleur service à la population

Lors de l'Assemblée communale de décembre 2024, les citoyens ont accepté de rallier la Commune de Bulle pour la gestion des déchets à partir du 1er janvier 2026, ainsi que les investissements qui en découlent.

Ce changement de pratique et d'habitudes représente une évolution importante pour Morlon et il sera incontestablement bénéfique pour la population. En effet, le partenariat avec Bulle permettra d'accéder à des horaires d'ouverture élargis dans les déchetteries bulloises, offrant ainsi davantage de flexibilité à nos habitants. De plus, les déchets encombrants pourront désormais être ramassés tout au long de l'année. Pour terminer, des points de collecte de proximité de type Molok seront mis en place pour les déchets ordinaires (sacs poubelles et papier/carton).

## Concrètement, que va-t-il se passer dès le 1er janvier 2026 ?

→ La déchetterie de Morlon sera définitivement fermée. Il ne sera donc plus possible d'y amener ses déchets. Les déchetteries de Bulle deviendront dès lors accessibles aux citoyens de Morlon.

→ Les sacs poubelles estampés « Morlon » pourront toujours être utilisés et seront acceptés dans les déchetteries de Bulle. Il sera en outre toujours possible d'acheter des sacs poubelles à notre bureau communal ou alors dans les commerces bullois pour les sacs estampés « Bulle ».

→ Les deux points de collecte de type Molok seront opérationnels à la fin du printemps 2026.

→ Afin d'assurer la continuité du service, une partie des containers actuels sera donc maintenue temporairement.

Les containers à disposition seront les suivants :

- Foyer
- Eglise
- Restaurant
- La Condémine (arrêt bus)

→ La déchetterie verte de Morlon restera ouverte et accessible aux citoyens de Morlon. Le Conseil Communal tient à rappeler les horaires d'ouverture ainsi que le respect du tri des déchets.

## Informations pratiques

L'ensemble des informations relatives à la gestion des déchets – horaires, emplacements, consignes de tri, formulaires et tarifs – est disponible sur le site internet de la Commune de Morlon ainsi qu'à l'administration communale.



Sur la facture de taxe déchets envoyée en date du 31 mars 2025, figure la facturation de la pré-vente d'un rouleau de 10 sacs poubelles de 35 litres par ménage au prix de CHF 25.–

Les personnes qui n'ont pas encore récupéré leur rouleau au secrétariat communal peuvent le faire **d'ici au 22.12.2025**. Si la contenance de sacs 35 litres ne vous convient pas, nous pouvons faire l'échange avec des rouleaux d'une autre taille moyennant le paiement de la différence de prix.

	Heure d'été	Heure d'hiver
Lundi	-	-
Mardi	17h00-19h00	16h00-17h00
Mercredi	-	-
Jeudi	17h00-19h00	-
Vendredi	-	-
Samedi	11h00-17h00	11h00-17h00
Dimanche	-	-

## Contrôle de la température ambiante dans le bâtiment de l'école de Morlon, suite et fin

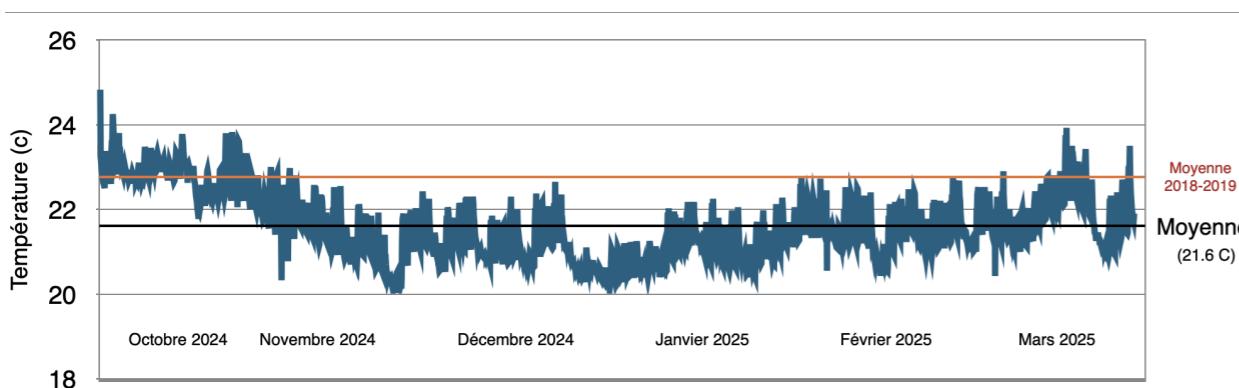
**Le but de cette campagne de mesures est de mieux connaître les conditions thermiques à l'intérieur des classes de l'école de Morlon. Elle fait suite aux mesures de l'hiver 2018-2019 (voir Esprit 58).**

### MESURES

- comme en 2018-2019, les capteurs de température ont été installés dans plusieurs endroits stratégiques à l'intérieur de l'école de Morlon,
- les mesures continues ont duré du 8 octobre 2024 au 21 mars 2025.

### RESULTATS

L'évolution de la moyenne des quatre températures à l'intérieur du bâtiment (salles de classe) est représentée ci-dessous.



On y observe, sur la période de mesure, une température moyenne de 21,6 degrés (contre 22,8 en 2018-2019, **ligne rouge**), avec les nombreuses fluctuations (de quelques degrés) expliquées, par exemple, par l'alternances jour-nuit, par des périodes de vacances (Noël et Carnaval) et par des changements de situations météorologiques.

### BILAN

Les recommandations générales pour un niveau de confort optimal dans les salles de classes (école enfantine et primaire) sont de 20-21 degrés.

Suite au remplacement de l'ancien système de chauffage par une pompe à chaleur et grâce à une meilleure gestion de la température des salles de classe, **une réduction moyenne de plus de 1 degré** a permis notamment :

- une réduction des problèmes de sécheresse (grâce à une augmentation de l'humidité) favorisant un environnement de travail plus sain,
- une amélioration du confort des utilisateurs (écoliers et maîtresses),
- un gain énergétique de 6 à 11% (sans tenir compte du nouveau type de chauffage).

## Aides communales pour l'efficience énergétique

Mesure	Détails	Conditions
<b>Conseil au Programme Bâtiments</b>	<b>Conseil gratuit par un spécialiste pour l'assainissement énergétique de votre bâtiment</b>	La commune vous met en relation avec son spécialiste et prend en charge le conseil
<b>Changement de fenêtres</b>	<b>Subvention communale pour le remplacement de vos fenêtres 100.- / fenêtre changée</b>	Remboursement sur facture pour le remplacement des fenêtres existantes par du triple vitrage
<b>Remplacement des chauffages fossiles et chauffages électriques</b>	<b>Conseil gratuit pour le remplacement de votre chauffage fossile et subvention communale de l'1000.- en cas de réalisation</b>	La commune vous met en relation avec son spécialiste et prend en charge le conseil. Elle octroie une subvention sur facture en cas de réalisation
<b>Installation solaire photovoltaïque &amp; thermique</b>	<b>Emoluments communaux offerts et subventions pour les panneaux thermiques de l'1000,-/kWTh</b>	Octroi d'une subvention sur facture avec indication de la puissance des modules thermiques
<b>Installation d'un chauffe-eau thermodynamique (en remplacement d'un boîtier électrique)</b>	<b>Subvention communale pour le remplacement d'un boîtier électrique par un chauffe-eau thermodynamique à hauteur de l'1500.-</b>	Octroi d'une subvention sur facture
<b>Borne de recharge pour véhicule électrique</b>	<b>Subvention communale de 20% sur l'installation d'une borne Max 700.-</b>	Octroi d'une subvention sur facture avec copie du formulaire DRT envoyé au gestionnaire de réseau
<b>Installation d'un robot tondeuse</b>	<b>Subvention communale de 20% sur l'installation d'un robot tondeuse Max 700.-</b>	Octroi d'une subvention sur facture



# Un nouveau carillon résonne à Morlon

Par le passé, le carillonneur devait grimper une échelle, tel un acrobate et fixait des chaînes aux battants afin de faire chanter le carillon. Un exercice qui demandait agilité, force et courage.

Aujourd'hui, la Paroisse St-Grat de Morlon a rénové son ancien carillon d'un système plus simple, composé d'une table avec de simples touches. Celles-ci, lorsqu'elles sont actionnées, vont directement frapper les trois cloches à l'aide des battants.

Le samedi 13 septembre 2025, à l'occasion de



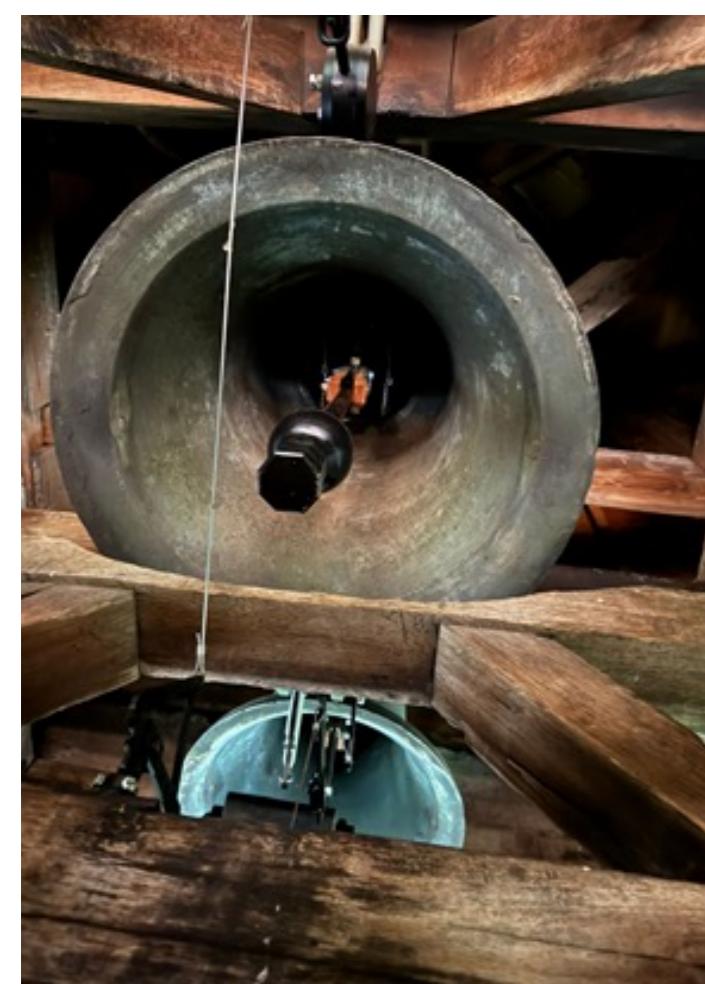
Les Carillonneurs Chantal, Jeannine, Mathias et Laurence

notre fête patronale, nous avons eu le plaisir d'inaugurer ce nouveau carillon qui a été bénit par Monsieur l'Abbé Claude Deschenaux. Toute la population présente a pu visiter les coulisses et monter en toute sécurité au clocher.

De tout coeur, un immense MERCI à tous pour ces beaux moments de partage et de convivialité.

Vous entendrez parfois à travers les feuillages du marronnier, durant quelques minutes et selon les horaires affichés à l'Eglise, une mélodie rythmée par le son des cloches envahir le ciel et portée par la brise et au gré des vents.

N'hésitez pas à vous asseoir sur le banc et laissez-vous bercer par cette musique qui vous annoncera, non seulement une fête religieuse mais aussi, apportera au loin la bonne nouvelle afin de vous souhaiter une belle Fête Nationale, une bonne Fête des Mères et nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la Nouvelle Année.



# Société de Jeunesse de Morlon

Tu as entre 16 et 25 ans et tu cherches à t'impliquer dans la vie du village, à rencontrer des jeunes motivés et à partager de bons moments ?

Rejoins-nous à notre **Assemblée annuelle de la Société de jeunesse de Morlon**, qui aura lieu en **mars 2026** !

C'est l'occasion parfaite pour découvrir ce que l'on fait, poser tes questions et pourquoi pas devenir membre de notre belle société !

En cas d'intérêt ou pour avoir plus d'informations, écris-nous au 079 954 95 99.

On se réjouit de t'accueillir !

Le comité de la jeunesse :)





Un joyeux 90<sup>ème</sup> anniversaire  
à Monsieur René Jost  
et Monsieur Jean von der Weid



**Vous faites partie des seniors et souhaitez recevoir  
la brochure avec les activités organisées ?**

Merci de nous en informer :

- Par e-mail : [commune@morlon.ch](mailto:commune@morlon.ch)
- Par téléphone : 026 912 38 30

**Les déchetteries seront fermées  
les 24, 25, 26 et 31 décembre 2025**

**Le dernier jour d'ouverture de la déchetterie  
communale sera le 29 décembre 2025**



## Service de déclaration d'impôts

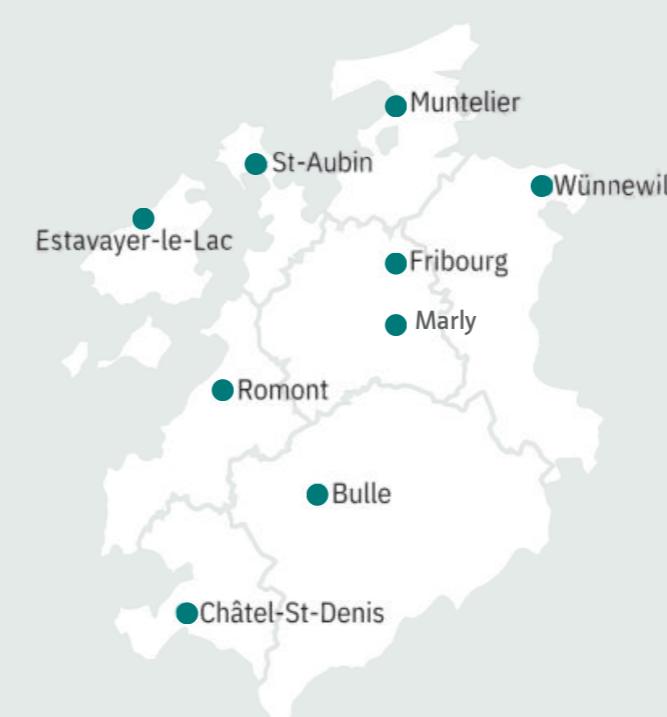
Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

### Pour que remplir sa déclaration ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e du 2 février 2026 au 30 avril 2026, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titre, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôt coûte 65.- lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.- si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.- est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.



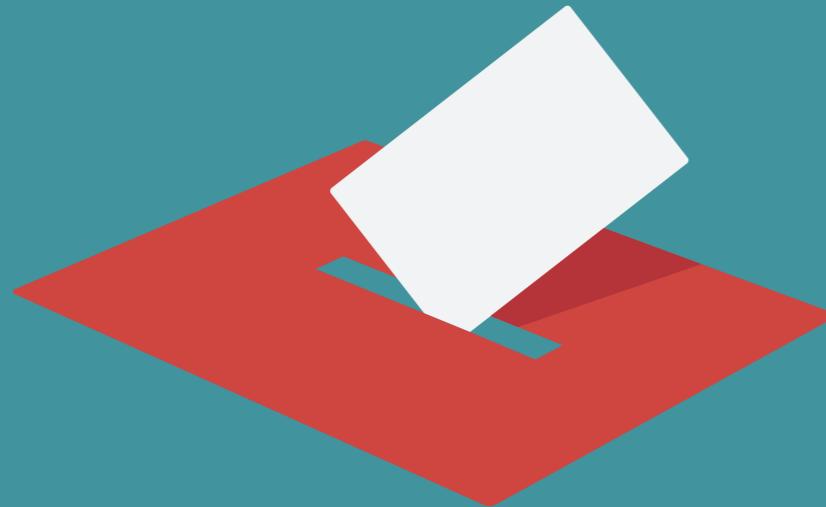
### Renseignements et rendez-vous

**dès le 19 janvier 2026 uniquement par téléphone**  
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture  
du lundi au vendredi  
8 h 30 - 11 h 30  
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg  
Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg  
[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

# ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 VOTRE VOIX COMpte!



- ✓ Vous avez un permis C
- ✓ Vous avez 18 ans et +
- ✓ Vous habitez le canton de Fribourg depuis au moins cinq ans

Vous avez le droit de voter et d'être élu-e dans votre commune

Participez aux élections communales  
le 8 mars 2026 !



Infos et outils

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG**Boucherie Gapany Yvar**

1638 MORLON (FR)

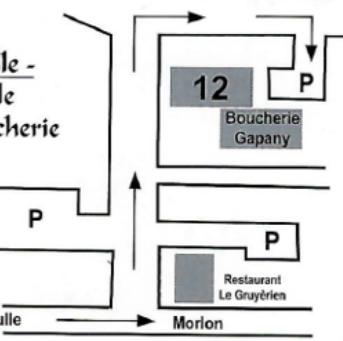
Tél. 079 707 03 62

Fax 026 912 14 83

boucheriegapany@bluewin.ch

-Sur commande la veille -  
Votre viande disponible  
le lendemain à notre boucherie

Présent sur les marchés les :  
Mardi matin : Vevey  
Mercredi matin : Fribourg Bulle  
Jeudi matin : Bulle  
Samedi matin : Vevey  
Samedi après-midi : Morlon 14H30 - 15H30 (Magasin)



**Nous sommes à vos côtés.  
Surtout en cas de pépin.**

Frédéric Marchon, Conseiller en assurances, M 079 362 26 66

Agence générale de Bulle  
Jacques Verly  
mobillere.ch

Chemin de Folliéran 23  
1630 Bulle  
T 026 916 10 40

**la Mobilière**

# RAIFFEISEN



**REISCH**  
CONSTRUCTION

Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs



079 777 37 35  
[www.reisch-construction.ch](http://www.reisch-construction.ch)




**Hôtel Restaurant**  
**Le Gruyérien**  
— MORION —  
[www.legruyerien.ch](http://www.legruyerien.ch)  
026 919 40 50



**Bâloise**  
Assurances

Pour toutes vos assurances, vos placements,  
votre hypothèque

patrick.audemars@baloise.ch & 079/416 27 79  
didier.guisolan@baloise.ch & 079/607 55 55



**MARCHINA**  
PEINTURE

1630 BULLE | 026 912 25 65 | 079 418 80 50  
[www.marchina-peinture.ch](http://www.marchina-peinture.ch)



**Réflexothérapie**

Kristel Charrière  
Bellevue 5  
1638 Morlon  
Infirmière / Agrée ASCA  
079 / 303 27 66  
[piedsleves.kristel@gmail.com](mailto:piedsleves.kristel@gmail.com)  
[www.piedsleves.ch](http://www.piedsleves.ch)



**DESSARZIN**  
ELECTROMENAGER

Réparer durablement, vendre différemment

Rue de Vuippens 77  
1630 Bulle  
T 026 913 2000  
[dess@dess.ch](mailto:dess@dess.ch)  
[www.dess.ch](http://www.dess.ch)



**FUTUR**  
FORMATIC Rue des Ecoles 15  
1635 La Tour-de-Trême  
- informatique  
- solutions d'impressions

**Seydoux** PAPETERIE  
BUREAU SA

[www.futurformatic.ch](http://www.futurformatic.ch)  
026 919 51 40  
[www.seydouxs.ch](http://www.seydouxs.ch)  
026 919 62 62



RÉVELEZ VOTRE ÊTRE

Magnétisme

Reiki

Humano-dentosophie

Tel un livre, la bouche et les dents racontent l'histoire de notre parcours de vie. De l'équilibre buccodentaire à l'équilibre de soi, retrouvez l'harmonie de votre Être.

Rodolphe Gobet  
Les Vanils 23  
1638 Morlon  
+41 77 407 41 92  
[www.energene.ch](http://www.energene.ch)

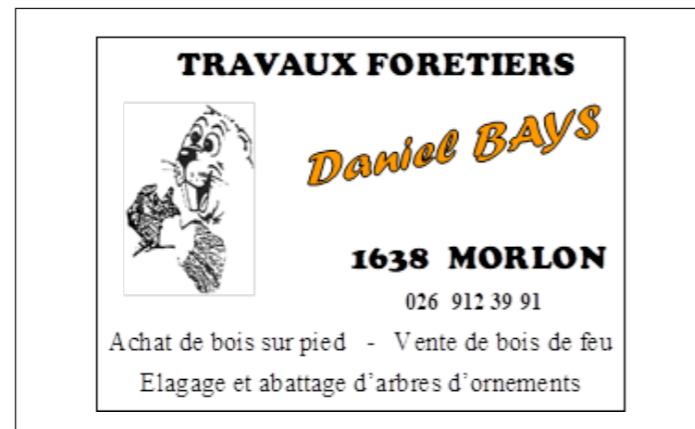



**GESA**  
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

-  Installations électriques
-  Solaire photovoltaïque
-  Sanitaire
-  Chauffage
-  Mobilité électrique





Tailler vos arbres avec  
la conscience du vivant

Taille fruitière

Arbres et arbustes



**NATURE  
SAUVAGE**

Création de design en  
Permaculture et conseils

Créer votre jardin d'abondance  
selon vos rêves et aspirations

Philippe Pasquier 079 347 99 51

[www.naturesauvage.ch](http://www.naturesauvage.ch)

“@#→.①“+&•↔@i  
⑧as G #↗\_are +, “  
↔% you ②③ ↴ #  
“& ↵ ⑨ ↳ ?! ⑤

**azur**

MARKETING  
COMMUNICATION

↗ azur-marketing.ch  
# 026 565 52 62

Visitez notre  
site web !

